

VILLERS-BOCAGE, le 6 avril 2020

Le Principal
aux
parents d'élèves

OBJET : Congés scolaires de printemps

Madame, Monsieur,

Le Principal

Dossier suivi par
Thierry MACÉ

Téléphone
02.31.25.40.30
Télécopie
02.31.26.92.05
Mél.
ce.0140088v@ac-caen.fr

9 Rue Saint Martin
14310 Villers-Bocage

Comme le prévoit le calendrier scolaire officiel, les deux prochaines semaines sont des semaines de vacances. Ce qui signifie que pendant cette période, il n'y aura pas de travail à retourner aux enseignants ni d'obligation de se connecter à PRONOTE et à l'ENT. Cette période de repos est nécessaire, car si le travail n'est pas effectué de la même manière, dans ce contexte très particulier, la fatigue est quand même bien présente, tant du côté des élèves et des familles que des enseignants.

Cependant, dans ce contexte de confinement, peut-être certain(e)s d'entre vous souhaiteraient une certaine continuité dans les activités d'apprentissage scolaire ne serait-ce que pour conserver des repères de rythme de vie.

Pour cela plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- La principale ressource est la plateforme E-tude, mise à disposition gratuitement par le Conseil Départemental, accessible depuis l'ENT. Elle permet à votre enfant d'accéder à des cours, des exercices, des documentaires et bien d'autres ressources, pour toutes les disciplines, du CM2 à la 2nde. C'est donc un ensemble de ressources que vous pouvez exploiter durant les vacances.
- Certains enseignants, sans qu'il y ait d'obligation de leur part, peuvent proposer, des petits programmes de travail et/ou de révisions, ne nécessitant pas de retour de travaux.

Le Ministre de l'Éducation Nationale, a annoncé que les épreuves terminales du DNB sont annulées, et que les élèves seront évalués sur la base du contrôle continu, c'est à dire, pour le brevet, sur la validation des compétences du socle commun effectuée en fin d'année. Cela signifie entre autre, pour les élèves de 3^{ème}, que les travaux produits d'ici là pourront être pris en compte pour valider certaines compétences (maîtrise du numérique, implication...), même s'il a bien été précisé que les évaluations effectuées pendant le confinement ne compteront pas pour l'obtention du diplôme (les notes de la période de confinement ne seront pas prises en compte, mais l'implication, le souci du travail de qualité et la maîtrise des différents outils peuvent favoriser la validation de compétences).

Comptant sur votre compréhension et restant à votre disposition pour toute question que pourrait susciter ce courrier, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations

Le Principal
Thierry MACÉ